



Siège Social : 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE INTERREGIONAL DE L'EST DE LA FFESSM

Le 6 MARS 2010 à LUNEVILLE

Présidence : CH. BERGMANN

Secrétariat de séance : G. CHIRON

PREAMBULE :

CH. BERGMANN remercie les participants de leur présence.
Le point est ensuite fait sur les présences.

Comité directeur

• Présents

BARKATE Léo - BERGMANN Christian - CAILLIERE Laurent - CHIRON Grégoire - DAVID Sylvie -
DEPIT Gérard - GAERTNER Yves - GUILLAUME Louis - KOBLER René - LAMBINET Michel -
LECLERE Philippe - MULLER Anne - NOSAL Christian - ROSENBERGER Guy - SPIHLMANN
Josiane - THOMASSIN Marie Hélène - TAESCH Armand.

• Excusés

BRUNET GASTON Véronique - ERTLE Raymond - SZCZEPANIAK Pascal - VASSEUR Gabriel

• Invités

HEINRICH André, Président d'honneur - Président fondateur du Comité Interrégional Est de la
FFESSM.

Commissions

APNEE : GAERTNER Yves - **ARCHEOLOGIE** : BRUNET GASTON Véronique excusé -
AUDIOVISUELLE : BARKATE Léo - **BIOLOGIE** : CRUMIERE Jean Benoît - **HOCKEY** : BURTIN
Remi excusé - **JURIDIQUE** : HIMBER Vincent - **MEDICALE** : BROUANT Benoît - **NAP** : AIME
Gilles - **NEV** : SCHNEIDER Marc - **ORIENTATION** : KERNEL Annick - **SOUTERRAINE** :
CIESIELSKI Lucien - **TECHNIQUE** : GAUCHET Michel

Conseil Régional Disciplinaire

Président : HIMBER Vincent

Site

SITE INTERNET : LAMBINET Michel

QUORUM :

Le quorum (1/3 au moins de ses membres) est atteint et le Comité peut donc valablement délibérer.

1. APPROBATION DU PV PRECEDENT :

G. CHIRON sollicite les questions éventuelles concernant le procès verbal de la réunion du 17 octobre 2009 à Tomblaine

Léo BARKATE demande la modification du procès verbal concernant la commission audiovisuelle afin d'éviter toute ambiguïté sur la gestion de la commission.

Retrait de la motion « une parfaite transparence de la gestion »

Aucune autre question n'étant posées le PV est soumis au vote par le Président.

Décision : Le PV est ainsi adopté à l'unanimité des membres présents.

2. COURRIERS DIVERS ET ACTIONS EN COURS

• Procès Verbal des Assemblée Générale des CODEP

CH.BERGMANN rappelle que les PV des AG des CODEP doivent être transmis au secrétaire général, ceci est une disposition statutaire.

• Répartition des Voix pour un club Multi Section (club du 51)

Réponse sera donnée par **G.DEPIT** Vice Président Chargé de la région Champagne Ardenne

Décision : Le Comité vote cette démarche à l'unanimité.

• Démission de Daniel BONNET du Conseil Régional Disciplinaire

Compte tenu que le nombre de membres du Conseil Régional Disciplinaire est supérieur au minimum statutaire (5 cinq), compte tenu de l'absence de candidature notamment de juriste et sur avis de son président **Vincent HIMBER**, le Comité Directeur décide de ne pas procéder au remplacement du démissionnaire jusqu'à nouvel ordre.

Décision : le Comité adopte cette proposition à l'unanimité

3. RAPPORT DU PRESIDENT

CH.BERGMANN donne les grandes lignes de son rapport moral qui sera lu lors de l'assemblée générale en précisant que les orientations prises lors de son élection ont été respectées, avec comme priorité chaque membre du comité directeur ayant bien une responsabilité.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

4. POINT DU SECRETARIAT GENERAL

G. CHIRON n'ayant pas de points particuliers à aborder, il apporte quelques précisions sur le déroulement de l'Assemblée générale et confirme la quantité de travail généré par la session pour Josiane et pour lui-même.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

• INFO EST

CH.BERGMANN remercie Josiane pour la rapidité de publication du numéro d'Info Est de Février qui a permis d'insérer tous les documents pour notre A.G (résolutions, rapports des commissions)

J. SPIHLMANN précise la réalisation du dernier document, et fait part de la nécessité de produire des documents après l'assemblée générale pour la prochaine parution.

L'outil est de plus en plus apprécié des clubs.

Prochaine parution d'INFO EST : début Juin 2010.

Décision : Le Comité vote cette démarche à l'unanimité des membres présents.

• SITE

M. LAMBINET effectue un travail conséquent et rapide en termes de mise à jour.

- MEDICALE OK
- BIO OK
- APNEE OK
- ARCHEO OK
- AUDIO OK avec échanges

Souhait de mettre en place une formule « blog » comme l'apnée au niveau national.

CH.BERGMANN souhaite identifier faire une personne au sein du comité directeur qui pour être responsable de la communication, cette personne devra avoir une certaine expérience dans ce domaine.

5. POINT DE LA TRESORERIE GENERALE

G. ROSENBERGER présente ensuite son rapport financier en soulignant que pour la première fois celui-ci est négatif.

Sans l'apport des produits financiers et si la globalité des budgets des commissions avait été utilisée sur l'exercice, le résultat négatif aurait été plus important.

G. ROSENBERGER soumet au vote du Comité Directeur une participation aux frais de nos sportifs les plus méritants.

En ce qui concerne la Nage avec Palmes :

- 350 €. Thomas MUIA (Moselle), champion d'Europe junior sur 6 km,
- 350 €. Lorène SOBIES (Moselle), médaillée de bronze Europe au relais 4 X 3 km.

Pour l'Apnée :

- 350 €. Georgette Raymond (Moselle), médaille de bronze aux Championnats du Monde
- 200 €. Joëlle HOFFMANN (Bas Rhin) pour différents podiums France
- 200 €. Morgan ANDRO (Haut Rhin) -idem-
- 200 €. Catherine CHARTON (Champagne) -idem-

Décision : Le Comité vote cette démarche à l'unanimité des membres présents.

G. ROSENBERGER soumet au vote du Comité Directeur différents budgets d'investissements :

L'achat d'un ensemble d'oxygénothérapie pour les activités Nages avec Palmes (775 €)

L'achat ou la location d'un défibrillateur automatique externe pour la Nage avec Palmes (Environ 1500 €)

L'achat d'un portable pour les compétitions Nage avec Palmes (650 €)

L'achat d'un klaxon étanche pour les compétitions Hockey (500 €)

Le remplacement de la photocopieuse du secrétariat, par achat ou location (environ 3000 €).

Décision : Le Comité vote cette démarche à l'unanimité des membres présents.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	684 665,33 €	RESULTAT - 2.913,75 €
CHARGES	702 257,73 €	(Après dotations et produits financiers)
AMORTISSEMENTS	5 151,71 €	
PRODUITS FINANCIERS	19 830,35 €	

BILAN

ACTIF	688 268,93 €	PASSIF	688 268,93 €
-------	--------------	--------	--------------

G. ROSENBERGER commente les budgets des commissions et souligne la gestion sérieuse de tous les responsables.

COMMISSIONS

DEPENSES PREVUES	131 359 €	SOLDE POSITIF + 20 964 €
DEPENSES REALISEES	110 395 €	

Les documents sont explicités et commentés.

- **LICENCES** **12075** en 2008 **12013** en 2009 soit - 62 adhérents

- **CLUBS** **186** CLUBS sont recensés pour l'exercice 2009

- **VOTE DU PREVISIONNEL 2010**

		Dépenses	
TECHNIQUE	47 309	BIOLOGIE	1 100
NAP	27 377	SOUTERRAINE	6 400
NEV	5 231	AUDIOVISUELLE	4 160
APNEE	20 400	MEDICALE	1 500
ORIENTATION	9 660	JURIDIQUE	1 500
HOCKEY	8 200	CONSEIL DISCIPLINAIRE	2 000
ARCHEOLOGIE	2 750	FONCTIONNEMENT	47 000
		AMORTISSEMENT	5 200
		TOTAL	188 587

Recettes

	RISTOURNES	122 000	
CNDS	NANCY	4 000	
	REIMS	4 100	
	STRASBOURG	3 900	
REGION	CHAMPAGNE ARDENNE	3 000	
	LORRAINE	4 000	
	FOURNITURES	2 000	
	PRODUITS FINANCIERS	16 000	
	TOTAL	159 000	
SOLDE DE L'EXERCICE	- <u>29 587</u>		

Décision : Le Comité valide les propositions de la trésorerie à l'unanimité des membres présents.

Christian NOSAL s'interroge sur la participation financière plus importante pour la commission Apnée. Il s'agit du report concernant l'organisation du championnat du monde initialement prévu à VITTEL.

CH.BERGMANN rappelle également à l'ensemble des Présidents de Commission que les remboursements concernant les frais de transport, hébergement et repas ne peuvent en aucun cas dépasser les barèmes en vigueur définis par le Comité Directeur.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

CH.BERGMANN rappelle la question qui a été posé **O. CHARLES** lors de la réunion des Présidents de CODEP et ligue, réunion qui c'est déroulée juste avant la réunion du Comité Directeur « Le comité EST prend-il en charge les frais de déplacement des présidents présent à l'assemblée des CODEP ? »

C. BERGMANN informe que le précédent déplacement a coûté 2200€ mais il souhaite que l'assemblée des CODEP se réunisse deux fois par an. Il propose de laisser à la charge des CODEP la réunion associée à l'Assemblée Générale du Comité Directeur et de financer la seconde réunion annuelle.

Décision : Le Comité vote cette démarche à l'unanimité des membres présents.

6. CONSEIL REGIONAL DISCIPLINAIRE :

V.HIMBER précise que le CRD est actuellement saisie d'un seul dossier en instruction

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

7. RAPPORT DU CONSEIL INTERREGIONAL DES SAGES :

André HEINRICH, chargé de mission auprès du Président, rappelle qu'il s'agit d'un conseil actif et pas uniquement un groupe de personnes ayant un âge très avancé.

Le Conseil se doit être en phase avec les règles fédérales nationales.

Maintenant il faut passer aux actes, et trouver des personnes pouvant faire parti de ce conseil.

André HEINRICH propose d'identifier ces personnes à partir des critères suivants :

- un bon niveau de qualification en plongée,
- Avoir eu une activité fédérale reconnue,
- Ne plus être en responsabilité active.

Il existe au sein de notre comité inter régional des anciens plongeurs qui correspondent à ces critères aussi **André HEINRICH** demande aux membres du Comité Directeur d'identifier ces personnes et de lui transmettre leur coordonnées.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

8. RAPPORT DU BUREAU DES MEDAILLES :

René KOBLER précise que toutes les demandes de médailles ont été acceptées. Les médailles seront remises lors des A.G des commissions sauf pour les médailles d'or de **Josiane**

SPIHLMANN et de **Jacques NOEL**, ainsi que pour la médaille d'argent de **Jean-François ZAETTA** qui seront remises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

9. POINT SUR LE FINANCEMENT POUR L'ACHAT ET L'AMENAGEMENT D'UNE GRAVIERE :

Financement pour acheter des pontons « apnée », le montant est jugé très important pour que le Comité Directeur puisse prendre une décision lors de cette réunion (7.000 € par ponton, il faudrait 4 pontons pour un aménagement optimal).

CH.BERGMANN au nom du Comité Directeur demande de précisions sur la gestion de cette gravière et en particulier sur les conditions d'accès à cette gravière pour l'organisation des différentes activités fédérales régionales. Il propose que ces conditions fassent l'objet d'une convention entre le comité Inter régional EST et le propriétaire de la gravière à savoir le CODEP67 qui compte confier la gestion de cette gravière à l'association (FROG). Ce n'est que dans le cadre d'un tel conventionnement que le Comité Est pourra se prononcer par rapport à l'attribution de subvention pour l'aménagement de cette gravière.

CH.BERGMANN rappelle qu'il a donné un avis favorable au classement en première position et en projet priorité la demande de subvention au niveau du CNDS national du projet d'acquisition et d'aménagement de la gravière du Fort porté par le CODEP67. Ceci après avoir été sollicité pour avis par Francis MERLOT Président Adjoint de la FFESSM en charge des dossiers de demande de subvention au niveau du CNDS National. (Voir courrier de J-Marc BRONNER en date du 22.02.2010)

Décision : Le Comité vote cette démarche à la majorité des membres présents moins une abstention.

10. RAPPORT DES COMMISSIONS :

L'ensemble des rapports ont été publiés dans INFO EST n° 78 février 2010 sauf pour la nage avec palmes.

NAGE AVEC PALME

G. AIME

Résultats excellents avec de nombreuses médailles cette année encore.

Des sélections européennes et des nombreux records

2010 : Manche de Coupe du Monde + formation

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

SOUTERRAINE

L. CIESIELSKI

Activité plus importante sur cet exercice : Initiations,

Stages de découverte, et formations en grande sécurité.

2010 : maintien de l'activité + certification des niveaux

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

AUDIOVISUELLE

L.BARKATE

Activité intense. Fête de l'image sous marine et Stages et concours photo.

Excellents résultats en 2009.

2010 : Organisation du Championnat de France + formation

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

BIOLOGIE

CRUMIERE Jean Benoît

Activité soutenue cette année encore avec formations de cadres.

Stages et journées pour l'environnement.

Sensibilisation au milieu, implication avec le site Doris.

2010 : Création et mise à disposition d'un DVD.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

ARCHEOLOGIE

BRUNET GASTON Véronique absente rapport présenté par FABIANO Jean

Nombreuses activités en 2009, avec comme priorité la formation de plongeur débutant avec des mises en situation pratique.

2010 : formation + Mise en place d'un chantier Archéologique à Port S/S Saône.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

ORIENTATION

A. KERNEL

Volume d'activités très important. Résultats excellents et de nombreuses participations aux compétitions.

2010 : organisation d'une manche du Championnat du Monde

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

MEDICALE

BROUANT Benoît

Activité de service.

En 2009 199 Médecins fédéraux potentiellement actifs dont 12 nouveaux agréments.

2010 : mise en place d'une vidéo conférence.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

HOCKEY SUB

BURTIN Rémi Président excusé rapport lu par G.CHIRON

Résultats importants et de très bon niveau en 2009

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

APNEE

Y.GAERTNER

Nombreuses formations effectuées et bons résultats jusqu'au niveau national et international avec la Médaille de bronze pour G. RAYMOND au championnat du Monde.

2010 : Organisation d'examen moniteur

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

TECHNIQUE

M GAUCHET

Activité et résultats en progression en 2009.

TIV animé sous la houlette de CH. GOUIN

Handisport animé par P. CHAUVIERE

Recycleur animé par B. SCHITTLY

Secourisme animé par Danièle BOUVIER, Yves GAERTNER et Isabelle COTE nouvellement nommée. Développement du secourisme « **Antéor** ».

2010 : mêmes orientations

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

NAGE EN EAUX VIVES

M. SCHNEIDER

Activités et Résultats importants.

Nombreuses formations et implications transversales

2010 : augmentation en technique pour les petits nageurs

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

JURIDIQUE

HIMBER Vincent

Présentera un diaporama pour expliquer le fonctionnement de la commission.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

11. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EST du 07 MARS 2010 :

CH BERGMANN propose d'examiner les modifications, selon la procédure suivante :

Lecture et explications : **Laurent CAILLIERE chargé de mission du groupe de travail « Révision des Statuts et du Règlement Intérieur » présentera un diaporama qui détaillera l'ensemble des résolutions**, celles-ci sont présentées aux membres du Comité Directeur.

Après débats les résolutions sont mises au vote.

Décision : Le Comité vote cette démarche à la majorité des membres présents moins une voix contre concernant uniquement le changement du mode de scrutin « Scrutin de Liste » à la place « Scrutin Uninominal ».

12. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EST du 07 MARS 2010 :

G. CHIRON propose le tirage au sort de l'ordre de passage des commissions :

Ordre retenu :

Nage avec palmes, Souterraine, Audiovisuelle, Biologie, Archéologie, Orientation, Médicale, Hockey Subaquatique, Apnée, Technique, Nage en Eaux Vives et Juridique.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

13. QUESTIONS DIVERSES.

Les questions diverses posées concernaient seulement les commissions et ont déjà été traitées.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

14. PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le 3 juillet 2010 à TOMBLAINE.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

15. PROCHAIN CAMPUS DES PRESIDENTS

Le prochain campus des Présidents du Comité Est aura lieu soit le 06 ou le 20 novembre 2010 à TOMBLAINE. Date à valider lors de la prochaine réunion du comité directeur.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

12. CLOTURE

CH.BERGMANN déclare l'ordre du jour épuisé, et remercie chacun de sa participation.
Il déclare la réunion close.

Le Président du Comité
CH. BERGMANN

Le Secrétaire Général
G. CHIRON